

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES PEPINIERE DE COMMERCE DE CASTELNAUDARY

La Ville de Castelnaudary avise d'un appel à candidature à l'intention des nouveaux entrepreneurs qui souhaitent implanter un commerce à Castelnaudary et bénéficier d'un local de la pépinière commerciale et artisanale créée en partenariat avec la Communauté de Communes de Castelnaudary Audois, dans l'une des principales artères commerçantes du centre-ville « Place de Verdun ».

L'objectif est de renforcer l'attractivité de son centre-ville en favorisant l'implantation de nouveaux commerces. Les porteurs de projet pourront tester leur activité commerciale ou artisanale sur une période de plusieurs mois, la durée totale ne pouvant excéder 3 ans, dans un local mis à disposition par la Ville de Castelnaudary, afin de vérifier son potentiel économique. A la fin de la période, la nouvelle entreprise aura la possibilité de poursuivre son activité dans le local ou de transférer son activité dans un nouveau local commercial.

Les candidats intéressés sont invités à consulter le cahier des charges de l'appel à candidature et à adresser un dossier complet à la Ville de Castelnaudary.

RETRAIT DU DOSSIER

Le cahier des charges de l'appel à candidature est consultable sur le site internet de la Mairie : <https://ville-castelnaudary.fr>

Les dossiers de candidatures sont à retirer à :

Mairie de Castelnaudary

Direction Aménagement Foncier Urbanisme

Cours de la République – BP 1100

11491 CASTELNAUDARY Cedex

Ou par courriel à l'adresse suivante : DAFU@ville-castelnaudary.fr

DÉLAI DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :

La date limite des candidatures est fixée au **31 octobre 2025**. Les propositions seront déposées :

- Par pli postal, en recommandé avec accusé de réception (cachet de la poste faisant foi), à la Mairie de Castelnaudary, Direction Aménagement Foncier Urbanisme, Cours de la République, BP 1100, 11491 CASTELNAUDARY Cedex.
- Par courriel : DAFU@ville-castelnaudary.fr
- Contre accusé de réception à la Mairie (heures d'ouvertures des bureaux : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00).

Le pli ou l'objet du mail doivent comporter la mention suivante : « **réponse à l'appel à candidatures – pépinière commerciale Castelnaudary - Ne pas ouvrir** »

Elle sera automatiquement prorogée par tranche d'un mois si aucune offre n'a été retenue.